

Appel à projet



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2022-2023

Acte de candidature



1. Calendrier

1^{er} septembre 2022 : Ouverture de l'appel à projet

30 janv. 2023 : date limite de dépôt des candidatures

3 févr. 2023 : fin de validation des projets.

19 juin 2023 : fin de dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves ouvrant droit au versement de la subvention.

2. Volet Animations

Pour une aide à la construction du projet, le volet animation propose, une pré-sélection d'organismes, pouvant intervenir, à votre demande, sur des sites naturels sensibles du Département, à proximité ou au sein même de votre établissement. Cette liste de structures réalisée en partenariat avec les Maisons Nature et les structures d'éducation à l'environnement reste non exhaustive, libre à chacun de trouver des structures adaptées au projet.

3 Acte de candidature

L'acte de candidature, à compléter en ligne, est à déposer sur le site du Département. Les noms et adresses électroniques des responsables de projets, gestionnaires et principaux (ales) des l'établissement font état de signature.

La commission de validation s'appuiera sur la fiche "Acte de candidature", ci-dessous, pour étudier les critères d'éligibilité du projet. Une attention particulière sera donnée aux thèmes retenus et au déroulement du projet devant se concevoir sous un angle de pédagogie active.

Cette commission, composée des membres de l'Éducation nationale, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département se réunira à plusieurs reprises, entre septembre et novembre. Ainsi, les responsables de projets seront, régulièrement, informés des suites à donner au dossier.

4. Bilan d'activités 2022-2023

La subvention sera versée après restitution du "Bilan d'activités" annexé des productions des élèves. Ces documents ont pour objectif d'évaluer les retours à l'investissement de cet appel à projet tant pour les élèves, les équipes pédagogiques que pour les initiateurs du projet.

Toute forme de production est envisageable pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, témoin de leur nouvelle approche sur l'eau et la biodiversité.

La commission se réserve, toutefois, le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

«Classe Eau- Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Acte de candidature

Année scolaire 2022-2023

Date limite de dépôt le 13 janvier 2023

Les informations sont à saisir en ligne

Établissement

Nom de l'Établissement :

Adresse de l'établissement :

Tél. :

Adresse électronique de l'Établissement :

Nom du responsable du projet :

Qualité :

Nom des classes participant au projet :

Nombre d'élèves participant au projet :

Vous avez retenu des animations : Oui Non

Vous avez retenu des visites : Oui Non

Nom des structures sollicitées :

Le lieu de l'animation :

Présentation du projet « Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor »

1. Titre du projet :

--

2. Objectifs du projet - Comment s'intègre t-il dans le projet d'établissement ? :

--

3. Calendrier prévisionnel :

Rentrée 2022 -Toussaint

Toussaint-Noël

Noël-Hiver

Hiver-Pâques

Pâques-Juin 2023

PROJET-	
Thèmes abordés	
Sortie terrain : Lieu / objet de la visite	
Partenaires sollicités Nom et fonction	

4. Valorisation du projet :

4.1 Au sein ou à l'extérieur de l'établissement : comment pensez vous le valoriser ?
(Exposition, sortie de terrain, productions...)

4.2 Au sein du Département :

Face à la richesse des productions transmises au cours des précédentes éditions, **le Département envisage, avec votre accord, de mettre en avant le travail des collégiens** en réalisant, pour exemple vidéo, exposition estivale/automne.

Le collège s'engage à ce que les supports transmis (productions des collégiens, photos, vidéos...) seront libres de droit (droit à l'image, propriété intellectuelle...)

OUI

NON

Accepteriez-vous une mise en valeur par le Département de vos activités (séquence de tournage par des agents du Département, invitation presse, relais réseaux sociaux...) ?

** A noter, tous les projets ne pourront pas être visités.*

OUI

NON

Accepteriez-vous de nous transmettre vos productions (panneaux d'exposition, maquette...) en fin d'année :

OUI

NON

.../...

6. Le budget prévisionnel : [présentation équilibrée](#) entre dépenses et recettes.

L'aide de Département et de l'Agence de l'Eau est de 400€/classe pour un budget de 500€ (80%).
Les frais de transport sont pris en charge dans la limite où ils représentent au plus, **50% du montant global** du projet. Les frais inhérents aux outils numériques tels que tablette, dictaphone... ne seront pas subventionnés.

BUDGET PRÉVISIONNEL Année scolaire 2022 – 2023				
<i>Intervenant Transport Matériel.....</i>				
DÉPENSES EN €			RECETTES EN €	
TOTAL			TOTAL	

****le montant total des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet. Le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant global du réalisé est inférieur au montant initialement prévu.***

7. Commentaires, supplément d'information

Engagement :

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et demande l'inscription au dispositif «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor» Année scolaire 2022-2023.

A , le

**Responsable du projet
Nom**

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

Adresse électronique :

Avis de la commission de validation

CORRESPONDANTS «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Au Département :

Mme Annick BOUÉDO Direction de l'Environnement Service Agriculture et Politique de l'Eau Tel. 02 96 62 46 64 Annick.bouedo@cotesdarmor.fr	Mme Muriel FAGOT Direction de l'Environnement Service Patrimoine de l'Environnement Tél : 02.96.62.46.43 Muriel.fagot@cotesdarmor.fr	Mme Marie-Charlotte MORICEAU Direction Éducation, Jeunesse, Europe et Sport - Cheffe du service Éducation Tel. 02.96.62.46.65 Marie-Charlotte.MORICEAU@cotesdarmor.fr
---	---	---

A l'Éducation nationale

Guillaume LE CAM Professeur de SVT Conseiller relais à l'Éducation au Développement Durable 22 Guillaume.Le-Cam1@ac-rennes.fr
--

L'EAU EST ESSENTIELLE POUR TOUS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

1 PAIX ET JUSTICE
L'accès à l'eau potable et l'assainissement est un droit fondamental pour tous.

2 FAUCON
L'eau est essentielle pour l'agriculture, et permet de produire des aliments.

3 BONNE SANTÉ
L'accès à une eau saine et à l'assainissement réduit la mortalité et les maladies.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
L'eau potable est essentielle pour l'éducation et le bien-être.

5 ÉGALITÉ DES SEXES
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour l'égalité des sexes.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
ATTEINDRE L'OBJECTIF 6 : EAU
atteindre l'objectif 6 : eau

7 ÉNERGIE PROPRE
L'énergie propre est essentielle pour le développement durable.

8 EMPLOI DÉCENT ET ÉCONOMIE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour l'économie.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour l'industrie.

10 INÉGALITÉ DES REVENUS
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour réduire les inégalités.

11 VILLES DURABLES ET COMMUNES
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour les villes durables.

12 CONSOMMATION RESPONSABLE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour la consommation responsable.

13 CLIMAT
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour lutter contre le changement climatique.

14 VIE AQUATIQUE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour protéger la vie aquatique.

15 VIE TERRESTRE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour protéger la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET ÉQUILIBRE
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour la paix et la justice.

17 PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour les partenariats.